

## Lois de probabilités discrètes - L'essentiel du cours

### 1) Loi uniforme discrète

#### DÉFINITION

Dire qu'une variable aléatoire  $X$  suit la loi uniforme discrète sur  $\{1; 2; \dots; n\}$  signifie que  $X$  prend ses valeurs de façon **équiprobable** dans  $\{1; 2; \dots; n\}$ .

► *Exemple* : Si on lance un dé à 6 faces non truqué et si on note  $X$  le numéro de la face obtenue,  $X$  suit la loi uniforme discrète sur  $\{1; 2; 3; 4; 5; 6\}$

#### PROPRIÉTÉ

Si  $X$  suit la loi uniforme discrète sur  $\{1; 2; \dots; n\}$  alors  $p(X = k) = \frac{1}{n}$  pour tout entier  $k$  compris entre 1 et  $n$ .

### 2) Rappels sur les probabilités conditionnelles

#### DÉFINITION

Étant donné deux événements  $A$  et  $B$  ( $B \neq \emptyset$ ) d'un univers  $\Omega$ , on appelle probabilité de  $B$  sachant  $A$ , le réel noté  $p_A(B)$  tel que  $p_A(B) = \frac{p(A \cap B)}{p(A)}$

#### PROPRIÉTÉS

Pour tous événements non vides  $A$  et  $B$  :

- $0 \leq p_A(B) \leq 1$  ;  $p_A(\overline{B}) = 1 - p_A(B)$
- Dans le cas de l'équiprobabilité,  $p_A(B) = \frac{\text{nb de cas favorables pour } A \cap B}{\text{nb de cas favorables pour } A}$
- $p(A \cap B) = p(A) \times p_A(B) = p(B) \times p_B(A)$

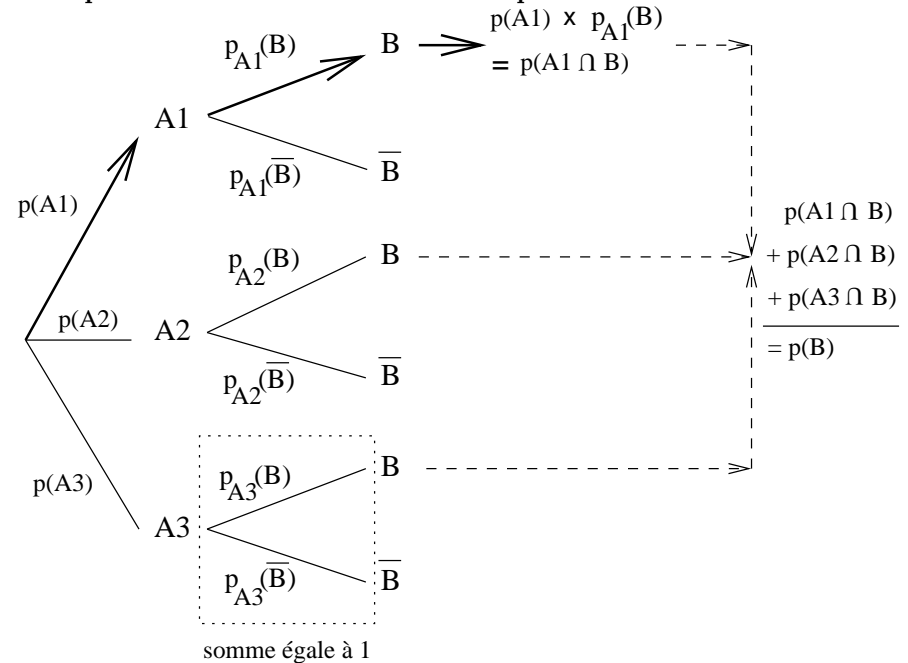
#### PROPRIÉTÉ

##### Formule des probabilités totales

Si  $A_1, A_2, \dots, A_n$  sont des événements non vides deux à deux incompatibles et dont l'union est égale à  $\Omega$  (on dit alors qu'ils forment une partition de l'univers) alors pour tout événement  $B$  :

$$p(B) = p(A_1 \cap B) + \dots + p(A_n \cap B) = p(A_1) \times p_{A_1}(B) + \dots + p(A_n) \times p_{A_n}(B)$$

#### ► Représentation à l'aide d'un arbre pondéré



#### ► Règles de construction et d'utilisation des arbres pondérés :

- Sur les premières branches, on inscrit les  $p(A_i)$ .
- Sur les branches du type  $A_i \rightarrow B$ , on inscrit  $p_{A_i}(B)$ .
- Le produit des probabilités inscrites sur chaque branche d'un chemin donne la probabilité de l'intersection des événements placés sur ce chemin.
- La somme des probabilités inscrites sur les branches issues d'un même nœud est égale à 1 (loi des nœuds).
- La probabilité d'un événement  $E$  est la somme des probabilités des chemins qui aboutissent à  $E$ .

#### DÉFINITION

- Deux événements  $A$  et  $B$  sont dits indépendants si  $p(A \cap B) = p(A) \times p(B)$ .
- Ce qui revient à dire que  $p_A(B) = p(B)$  ou  $p_B(A) = p(A)$

### 3) Loi binomiale

#### — DÉFINITION —

- On appelle **épreuve de Bernoulli** toute expérience aléatoire ne présentant que deux issues possibles (contraires l'une de l'autre).
- On appelle **schéma de Bernoulli** toute répétition d'épreuves de Bernoulli identiques et indépendantes.

► *Exemple* : Lancer un dé avec pour issues contraires « obtenir un 6 » et « ne pas obtenir un 6 » est une *épreuve* de Bernoulli. Lancer notre dé 10 fois est un *schéma* de Bernoulli (on répète l'épreuve de Bernoulli).

Par contre, si on s'intéresse ensemble aux six événements « obtenir le chiffre  $n$  » ( $1 \leq n \leq 6$ ), ce n'est plus une épreuve de Bernoulli.

#### ► Remarques :

- Les deux issues contraires d'une *épreuve* de Bernoulli se note en général  $S$  (pour « succès ») et  $\bar{S}$ . La probabilité que  $S$  soit réalisé est noté en général  $p$  (la probabilité de  $\bar{S}$  est alors  $(1 - p)$ ).

#### — PROPRIÉTÉS —

Étant donné une épreuve de Bernoulli où la probabilité d'obtenir un succès  $S$  est  $p$  et le schéma de Bernoulli consistant à répéter  $n$  fois de manière indépendante cette épreuve. Si note  $X$  la variable aléatoire qui à chaque issue possible du schéma de Bernoulli associe le nombre de fois où est apparu un succès  $S$ , la loi de probabilité de  $X$  est appelée **loi binomiale** de paramètres  $n$  et  $p$  et est notée  $\mathcal{B}(n, p)$ .

- **Probabilité de n'obtenir que des succès** :  $p(X = n) = p^n$
- **Probabilité de n'obtenir aucun succès** :  $p(X = 0) = (1 - p)^n$
- **Probabilité d'obtenir  $k$  succès** :  $p(X = k) = \binom{n}{k} p^k (1 - p)^{n-k}$

( $k$  entier tel que :  $0 \leq k \leq n$ )

- **Probabilité d'obtenir au moins un succès** =  $1 - (\text{probabilité de n'obtenir aucun succès})$
- **Espérance de  $X$**  :  $E(X) = np$
- **Variance de  $X$**  :  $V(X) = np(1 - p)$
- **Écart-type de  $X$**  :  $\sigma(X) = \sqrt{np(1 - p)}$

Obtention du coefficient binomial  $\binom{n}{k}$  à la calculatrice :

CASIO :  $n$      $k$  ; TI :  $n$      $k$

#### ► Exemple :

Si on lance 7 fois de suite un dé et si on note  $X$  le nombre de 6 obtenus, on répète 7 fois l'épreuve de Bernoulli : « obtenir un 6 (probabilité :  $\frac{1}{6}$ ) - ne pas obtenir un 6 ».

$X$  suit donc la loi binomiale de paramètres  $n = 7$  et  $p = \frac{1}{6}$ .

La probabilité d'obtenir exactement trois fois un « 6 » est égale à :  $\binom{7}{3} \left(\frac{1}{6}\right)^3 \left(\frac{5}{6}\right)^4$ .

La probabilité de n'obtenir que des « 6 » est égale à :  $\left(\frac{1}{6}\right)^7$

La probabilité de n'obtenir aucun « 6 » est égale à :  $\left(\frac{5}{6}\right)^7$

L'espérance de  $X$  (nombre moyen de « 6 » que l'on peut espérer obtenir en répétant un grand nombre de fois l'expérience aléatoire) est égale à  $np = \frac{7}{6}$ .

### 4) Loi géométrique

#### — DÉFINITION —

Si on répète de façon identique et indépendante une épreuve de Bernoulli dont la probabilité du « succès » est  $p$  et si on note  $X$  le nombre d'épreuves nécessaires pour obtenir le premier succès, on dit que  $X$  suit la loi géométrique de paramètre  $p$ .

► *Exemple* : Si on lance un dé à 6 faces jusqu'à ce que le « 6 » apparaisse pour la première fois et si on note  $x$  le nombre de lancers nécessaires pour cela,  $X$  suit la loi géométrique de paramètre  $p = \frac{1}{6}$ .

#### — PROPRIÉTÉS —

Si  $X$  suit la loi géométrique de paramètre  $p$  alors :

- $p(X = k) = p(1 - p)^{k-1}$  (probabilité qu'il faille  $k$  répétitions pour obtenir le premier succès)
- $p(X > k) = (1 - p)^k$  (probabilité qu'il faille plus de  $k$  répétitions pour obtenir le premier succès)
- La probabilité d'attendre plus de  $k$  répétitions pour obtenir un premier succès est la même qu'on parte de la 1<sup>re</sup> épreuve ou de n'importe quelle autre. (loi sans mémoire)
- L'espérance de  $X$  est égale à  $\frac{1}{p}$  (nombre moyen de répétitions nécessaires pour obtenir le premier succès)